REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAYOTTE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTE-OUEST
S/C Hôtel de Ville de TSINGONI
Place Zoubert Adinani
B.P. 35
97680 TSINGONI
Tél. : 0269637676 ; Fax : 0269637677

EXTRAIT DES DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 59

Séance du 30/11/2017

Objet : Désignation des suppléants des élus communautaires siégeant au collège des élus du Comité de Direction de l'Office de tourisme intercommunal.

L'an 2017, le 30 novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 21

Nombre de suffrages : 23

Etaient présents :

Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOYISSA Zaïnoudine , M . HAROUNA Attoumani, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BACAR Inchati Soilihi, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAMADA Dahalane Patrick, M . HAROUNA Zaidani , M.IBRAHIMA SAID Maanrifa, Mme MAHADI Salima, Mme MADI ASSANI Binti, M. MADI Saïd, M. MATTOIR Abdullah, M. MIKIDADI Madihali, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Mme MVOULANA Chakila Laila, M. SAID Mohamed Barrabe, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. YOUSSOUFOU Soulaïmana.

Date de convocation : 22/11/2017

Date d'affichage : 30/11/2017

Etaient absents :

Mme ABDOU –MADI Sandati, M. ABDOU Mikidachi, M. ABDALLAH Saïd, Mme AHMED Fatima, Mme AHMED Aïda, M. ANTOINE Ibrahim Salim, M. ALI-MALLOU Assani, Mme ALI Fatima, Mme BAMANA Anchya, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. KAMARDINE Mansour, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufian, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MASSIALA Sadanati, Mme CHANFI Dahabia, Mme MAHAMOUDOU Laouia.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

/ /2017

Procurations :

Mme BAMANA Anchya a donné procuration à M. Zaïnoudine ANTOYISSA.

M. ANTOINE Ibrahim Salam a donné procuration à Mme ALI Fatima

Et affichage du :

/ /2017

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd.

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 05 DEC. 2017
D.R.C.L

Vu la délibération n° 53 du 04 novembre 2017 de la 3CO approuvant les statuts de l'Office de tourisme intercommunal ;

Vu la délibération n° 54 du 04 novembre 2017 de la 3CO désignant les membres titulaires du collège des élus du Comité de direction dudit Office ;

En application de l'article 3 des statuts dudit Office, il est demandé au conseil de désigner les 10 membres suppléants du collège des élus du Comité de Direction dudit Office sur la base de volontariat ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de désigner comme suit les membres suppléants du collège des élus du Comité de Direction de l'Office de tourisme intercommunal comme suit :

1. Monsieur HAMADA Dahalane Patrick (Ouangani)
2. Madame MVOULANA Chakila Laila (Tsingoni)
3. Monsieur MROIVILI Mouhamadi Moindjié (Tsingoni)
4. Madame BACAR Inchati Soilihi (Tsingoni)
5. Madame MROIVILI Amina Moilim (Mtsangamouji)
6. Madame ALI Fatima (Tsingoni)
7. Madame SAINDOU Dhoirifia (Ouangani)
8. Madame DOUKAINI Kamaria (Ouangani)
9. Monsieur ANTOINE Ibrahim Salam (Sada)
10. Monsieur ANTOYISSA Zaïnoudine (Chiconi)

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TSINGONI, le 30/11/2017
Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 05 DEC. 2017
D.R.C.L

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST